

PROTOCOLE STAGES BTS COMPTABILITE GESTION (CG)

L'objet de ce protocole est de préciser les objectifs, la certification, les modalités et les attendus des stages en BTS CG. Le stage en milieu professionnel est obligatoire pour les candidat-e-s au Brevet de Technicien Supérieur Comptabilité Gestion. Il a lieu dans une ou plusieurs entreprises industrielles, commerciales, des prestataires de services (banque, cabinets d'expertise comptable, cabinets d'assurance, cabinet d'audit et de conseil...).

Ces entreprises doivent mettre le stagiaire dans une situation professionnelle conforme aux exigences et à l'esprit du diplôme. Garantes de la qualité de la formation et de son adaptation aux opportunités, aux évolutions de la réglementation, à des contingences et à des spécificités liées à l'environnement du travail et aux contraintes de l'exercice des divers métiers de la comptabilité et de la gestion, les stages constituent un élément essentiel de leur professionnalisation. Ils participent pleinement au développement de leurs compétences dans la préparation du brevet de technicien supérieur comptabilité et gestion et constituent également une étape de leur parcours vers l'insertion professionnelle. Le stage en milieu professionnel repose sur une relation à caractère pédagogique entre 3 partenaires :

- **l'entreprise partenaire** confie à l'étudiant des activités professionnelles correspondant au référentiel et au niveau d'exigence du diplôme ;
- **l'étudiant-e** définit, avec l'entreprise et l'équipe pédagogique, les objectifs de son immersion et le contenu de ses activités ;
- **l'équipe pédagogique** encadre, conseille, met en cohérence et articule les différentes modalités d'appropriation des compétences. Elle veille notamment à ce qu'elles soient transférables à d'autres situations professionnelles comparables.

I - Les objectifs

Les stages sont destinés à donner à l'étudiant-e une représentation concrète du milieu professionnel dans lequel s'exercent les activités comptables et de gestion ainsi que de l'emploi, tout en lui permettant d'acquérir, de développer et d'éprouver les compétences professionnelles identifiées dans le référentiel.

Il s'inscrit dans la progression élaborée par l'équipe pédagogique et induit naturellement une approche intégrée des trois blocs de compétences professionnelles. Le stage doit permettre l'utilisation régulière d'outils et de données numériques de l'entreprise dans le cadre des missions confiées.

II - La certification

Le stage en milieu professionnel participe à la construction d'un écrit professionnel correspondant à l'épreuve E6 (écrit et oral – coefficient 5) devant un jury extérieur. Il est donc le moment privilégié pour constituer le dossier support de cette épreuve en s'inscrivant dans une démarche professionnelle.

III. Les modalités : L'immersion en entreprise

Les stages sont organisés avec le concours des milieux professionnels et sont placés sous le contrôle des autorités académiques dont relève l'étudiant. L'immersion en entreprise implique la présence en continu du stagiaire en entreprise. La durée totale sur l'ensemble de la période de formation est de 10 semaines.

Les périodes d'immersion font l'objet d'une convention signée entre les représentants de l'organisme d'accueil, ceux de l'établissement de formation et l'étudiant stagiaire. Cette convention est établie conformément aux dispositions en vigueur. Pendant le stage, l'étudiant-e a la qualité d'étudiant-e - stagiaire et non de salarié-e.

IV. Les attendus

Le/la stagiaire du Brevet de Technicien supérieur Comptabilité Gestion contribue au développement de son expérience professionnelle à partir des situations professionnelles réelles vécues ou observées et conserve ainsi des traces pertinentes des observations, analyses et travaux réalisés dans le cadre d'un document appelé passeport professionnel.

Ils/elles constituent des supports privilégiés pour :

- appréhender les caractéristiques (économiques, juridiques et réglementaires, organisationnelles, et technologiques) des situations professionnelles rencontrées et en percevoir les enjeux ;
- se situer dans un environnement organisationnel réel et s'immerger dans des contextes professionnels variés, le décrire et analyser les choix qui ont été opérés ;
- construire une représentation des métiers de la comptabilité et de la gestion dans toutes leurs dimensions abordées dans les différents processus ;
- acquérir, développer des compétences professionnelles adaptées, en prenant en compte les contraintes s'exerçant dans chacune des situations. Ces compétences sont notamment liées aux activités de présentation et d'analyse d'une organisation comptable. Ces compétences sont essentielles afin de permettre au futur diplômé de s'adapter à des contextes variés.

Nous invitons les futur-e-s étudiant-e-s de BTS CG à réfléchir aux terrains de stage et à prospecter au plus tôt.

L'équipe pédagogique des BTS CG